

Chiffres clés 2023



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets. Indicateurs techniques et financiers année 2023.

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir



Cyclad

Le service public des déchets et de l'économie circulaire / 4

Du tri à l'économie circulaire / 6

Les événements de l'année 2023 / 7

Un territoire zéro déchet / 8



Collecte & déchetterie

La collecte / 14

Les biodéchets / 18

Les déchetteries / 20

Traitement & valorisation

Modes de traitement des déchets / 22

Trois sites de valorisation / 23

Économie circulaire

Un Territoire labellisé Économie Circulaire / 24

Laboratoire d'innovation en économie circulaire / 26

Les entrepreneurs de l'économie circulaire / 27

L'Atelier CyclaB / 28

Finances

Les enjeux financiers / 30

Compte administratif / 33

Élus & agents

Les élus / 34

Les agents / 35

Glossaire

Biodéchets

Selon l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement "Déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc ; déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail ; déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires." Les biodéchets représentent un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source depuis le 1^{er} janvier 2024.

Collecte incitative

En proposant depuis 2016 une collecte des ordures ménagères toutes les 2 semaines (C0,5), Cyclad a pour objectif de favoriser la réduction des déchets, le tri des emballages et des biodéchets afin d'atteindre les objectifs fixés par la loi et repris dans le PLPDMA.

CRTE

Contrats de Relance et de Transition Écologique. Contrats territoriaux entre l'État et les intercommunalités mis en place en 2020. En 2022, Cyclad est co-signataire des CRTE Aunis Atlantique et Aunis Sud pour intégrer les actions en faveur de l'économie circulaire à ces démarches.

Centre de valorisation

Pour Cyclad, déchetterie nouvelle génération qui accueille un maximum de filières pour faciliter le tri et renforcer le recyclage. Ce site dispose également de CyclaB'Box de 140m² qui contribue à atteindre les objectifs de réemploi.

Cyclab'Box

Espace de réemploi présent dans 12 déchetteries et centres de valorisation. Il permet de déposer les objets en bon état pour leur donner une seconde vie. Il vise à réduire le gaspillage des biens de consommation, rendre le concept d'économie circulaire accessible à tous et préfigurer les centres de valorisation de demain.

Économie circulaire

Elle consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'un modèle du tout jetable à un système circulaire. Elle s'oppose à l'économie linéaire : produire, consommer, jeter. Les nouveaux modèles

de production et de consommation liés à l'économie circulaire peuvent être générateurs d'activités et créateurs d'emplois durables et non délocalisables.

Kit à manger

Kit de vaisselle réutilisable imaginé par l'équipe zéro déchet et mis à disposition des associations, professionnels et particuliers pour éviter la vaisselle jetable lors des événements.

Label Économie Circulaire

Proposé par l'ADEME dans le cadre du programme "Territoire Engagé Transition Ecologique", il s'appuie sur un référentiel qui évalue les compétences en économie circulaire. Il est composé de 21 orientations (critères), réparties en 5 axes. Cyclad fait partie des 16 premiers lauréats du label lancé en 2020.

PLPDMA

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Ensemble d'actions coordonnées en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés. Le PLPDMA permet de territorialiser et préciser des objectifs opérationnels de prévention des déchets et de définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

PCAET

Plan Climat Air Énergies Territorial. Outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat.

PAT

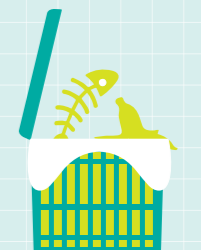
Issu de la loi d'avenir pour l'agriculture, le Projet Alimentaire Territorial a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires. Il inclut la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Zone de gratuité

Espace de réemploi éphémère ou permanent pour déposer les objets en bon état et réutilisables, afin de les mettre à disposition gratuitement de nouveaux utilisateurs.

UVE, Unité de Valorisation Énergétique

Valoriser les déchets non recyclables produits sur le territoire en énergie décarbonée.



Le service public des déchets et de l'économie circulaire

Le Syndicat Mixte Cyclad assure une mission de service public de réduction, de collecte, de valorisation et de traitement des déchets. Situé en Charente-Maritime, il compte 234 communes soit 7 intercommunalités en Aunis et Saintonge pour 231 804 habitants : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac & La Saintonge Viticole, Vals de Saintonge, Ile de Ré et Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

Cyclad est labellisé Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet depuis 2014 et, en 2020, il figure parmi les premières collectivités à recevoir le label Économie Circulaire du programme Territoire Engagé de l'ADEME.

Au regard de l'article L 2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale assurent la collecte et le traitement des déchets des ménages.

La compétence économie circulaire comme la compétence traitement concerne l'ensemble des 7 intercommunalités.

La compétence collecte-déchetterie concerne 5 intercommunalités soit 188 communes et 151 095 habitants : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac & La Saintonge Viticole et Vals de Saintonge.


Pour adhérer à Cyclad, le transfert de la compétence traitement est obligatoire ; celui de la compétence collecte-déchetterie optionnel.

12
Cyclab'Box 


81 %
taux de valorisation en déchetteries 

156 kg
d'ordures ménagères /habitant 

113 kg
de recyclables /habitant (papiers/petits cartons, verres, emballages) 

5 575
personnes sensibilisées au tri et à la réduction des déchets 

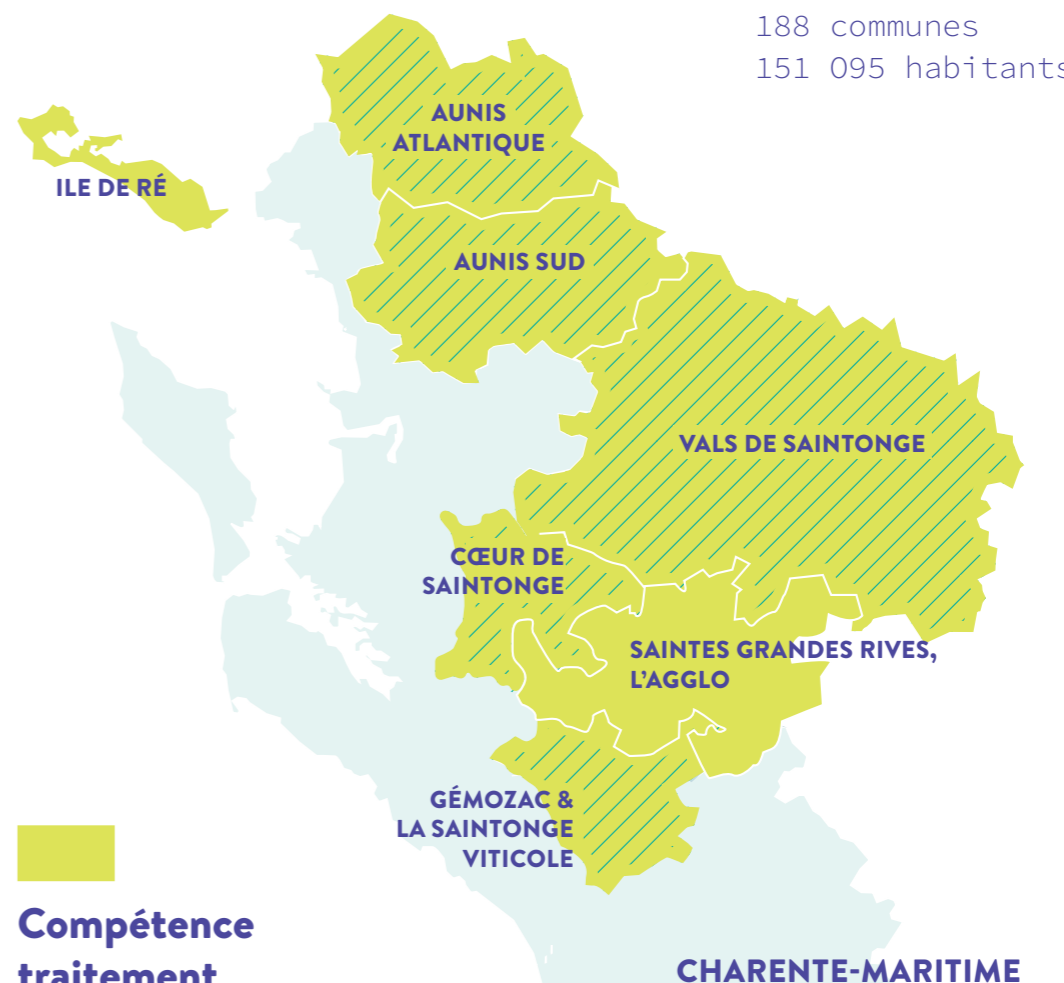
1 012
tonnes de biodéchets 

11 010
foyers équipés pour la collecte séparée des biodéchets 

93 €
/habitant 

Compétence collecte et déchetterie

5 intercommunalités
188 communes
151 095 habitants



Compétence traitement
7 intercommunalités
234 communes
231 804 habitants



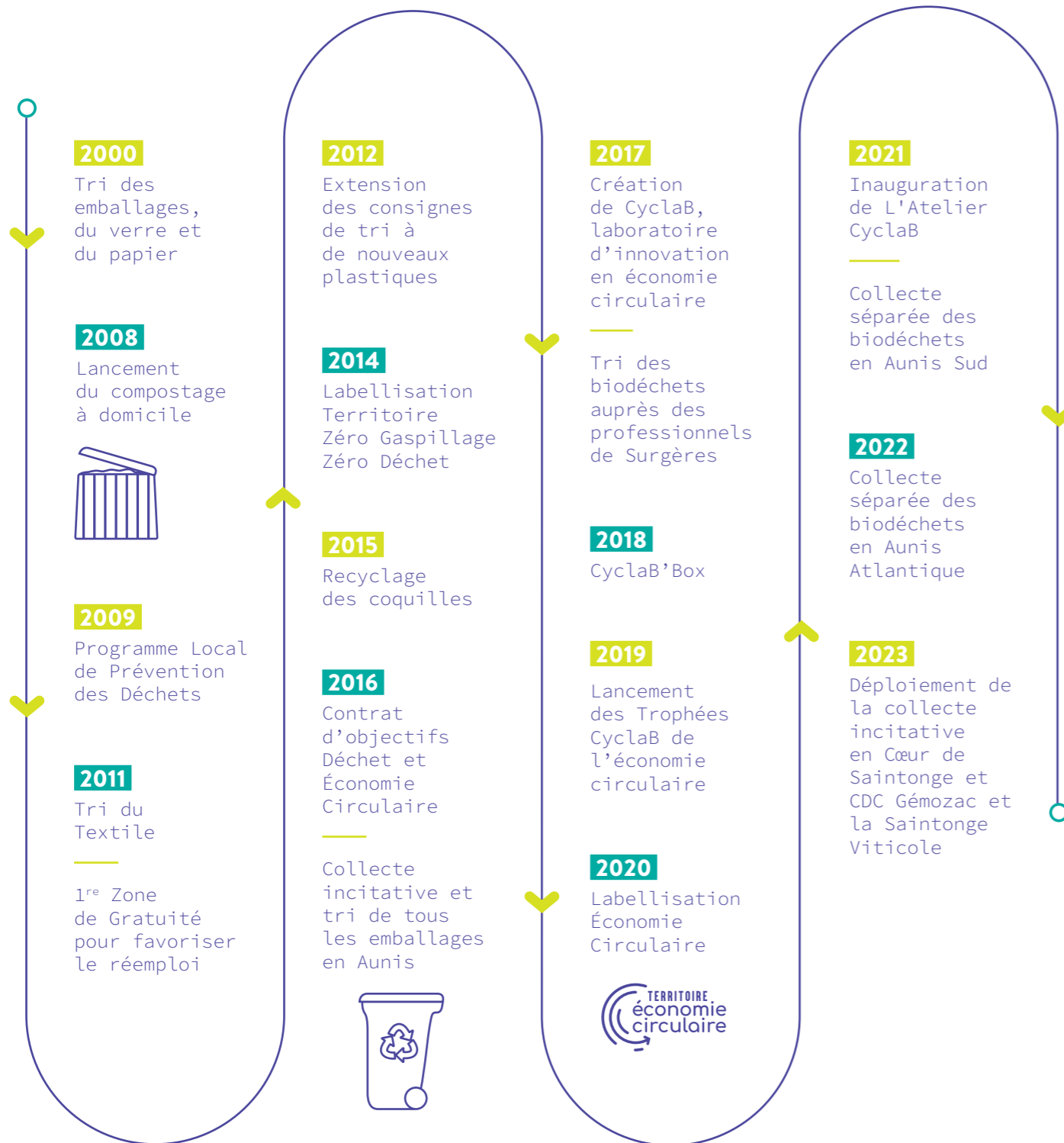
33
élus



136
agents



Du tri à l'économie circulaire



Les événements de l'année 2023

Janvier

- Réouverture du centre de valorisation de Saint-Sauveur-d'Aunis après travaux
- Distributions de composteurs en déchetteries de Trizay et Plassay

Février

- Reprise des visites mensuelles du centre de tri Altriane (Salles-sur-Mer),

Mars

- Causerie sécurité auprès de 43 agents de collecte
- Lancement des ateliers zéro déchet mensuels pour les habitants à l'Atelier Cyclab

Avril

- "Printemps des biodéchets" Distributions de kits

Mai

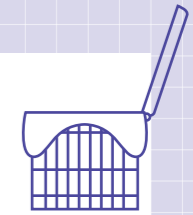
- Déploiement des bornes gros volumes à St Jean d'Angély
- Présentation de la collecte des biodéchets à la Région

Juin

- Début des travaux de transformation du site de Paillé en UVE
- Suivi qualité du tri par l'équipe zéro déchet et le service collecte en Aunis Atlantique, Aunis Sud et St Jean d'Angély
- Inauguration du nouveau mobilier d'accueil de la Capitainerie de St-Martin-de-Ré, en réemploi

Tout au long de l'année

Mobilisation des équipes pour le tri des biodéchets



678

actions de sensibilisation et d'équipement

Juillet-Août

- Mobilisation de l'équipe zéro déchet pour le tri sur les événements estivaux

Septembre

- Début des travaux du Campus à l'Atelier Cyclab
- Formation aux risques incendie de tous les agents
- Intervention aux Assises nationales des déchets à Nantes
- Sensibilisation des agents de la CDC Aunis Atlantique au tri

Octobre

- Distributions de kits biodéchets
- Sensibilisation des agents de Vals de Saintonge Communauté à l'économie circulaire

Novembre

- Organisation de la Semaine Zéro Déchet

Décembre

- Lancement des Trophées Cyclab de l'économie circulaire 4^e édition
- Distributions des calendriers de collecte – nouvelle maquette
- Préparation à la mise en œuvre de nouvelles filières de tri en déchetterie



Un Territoire zéro déchet

L'équipe zéro déchet accompagne les usagers et l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire dans une démarche active et concrète de réduction des déchets. Elle propose et mène les actions visant à atteindre les objectifs définis dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).



57

kits à manger vaisselle chez 15 partenaires. 56 prêts à des particuliers et associations.



91

animations grand public dont 20 ateliers zéro déchet



148

prêts de matériel dont 5 440 gobelets réutilisables



71

établissements scolaires sensibilisés et engagés pour le tri et la réduction des déchets : 1 643 enfants et 118 adultes



5 575

personnes sensibilisées pour l'ensemble des programmes : tri, zéro déchet, biodéchets, collecte incitative



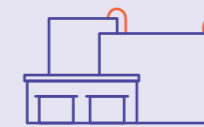
678

actions pour le tri des biodéchets 871 personnes sensibilisées



610

foyers sensibilisés aux gestes de tri en porte-à-porte



25

visites de sites : 187 enfants et 217 adultes accueillis



4

agents zéro déchet



342

visites en mairies



6

restaurants scolaires accompagnés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire



117

commerçants zéro déchet



23

partenaires pour le réemploi de matières en déchetteries

Cyclad sur les réseaux

Nombre d'abonnés/followers



Facebook

@Cyclad17

4 229

(+30% par rapport à 2022)



LinkedIn

@syndicat mixte cyclad

1 585

(+41% par rapport à 2022)



Instagram

@ateliercyclad

571

(+81% par rapport à 2022)

511

publications, stories et évènements

Site internet



90 668

visites (70% sur smartphone et 30% sur ordinateur)



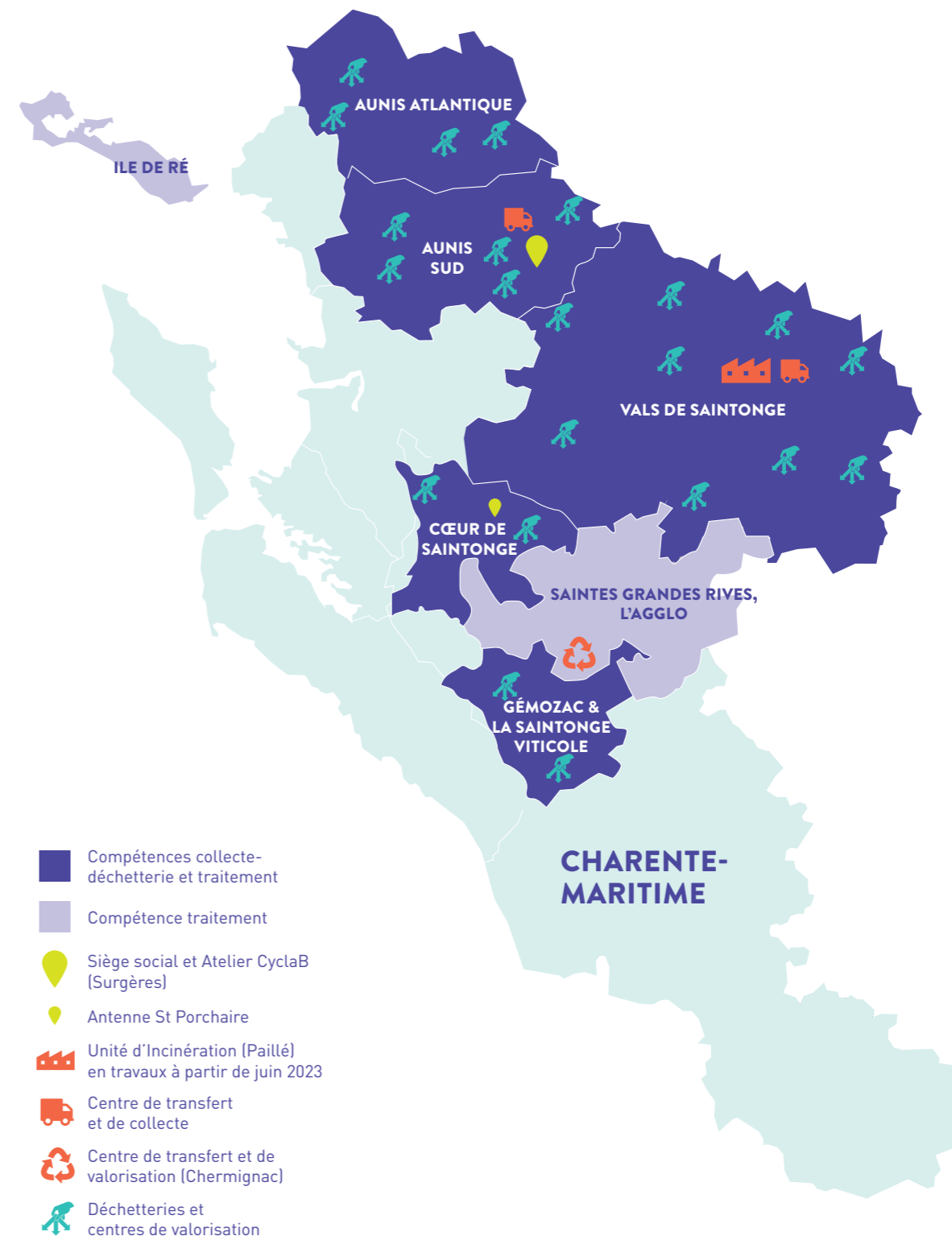
8 808

téléchargements

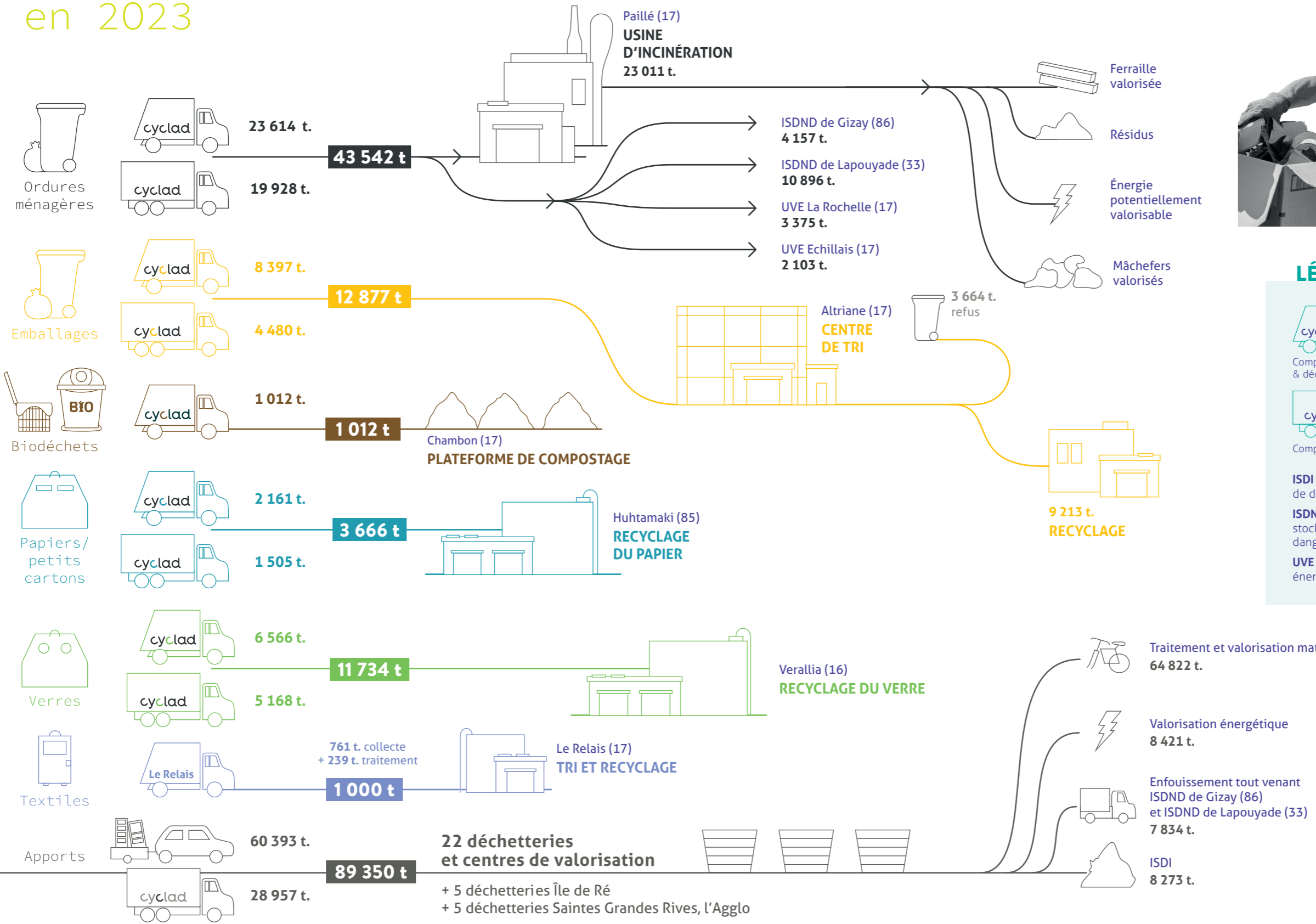
Les déchets du territoire



Les équipements



Les déchets en 2023



LÉGENDE

- Compétence Collecte & déchetterie
- Compétence Traitement
- ISDI** : Installation de stockage de déchets inertes
- ISDND** : Installation de stockage de déchets non dangereux
- UVE** : Usine de valorisation énergétique

La collecte

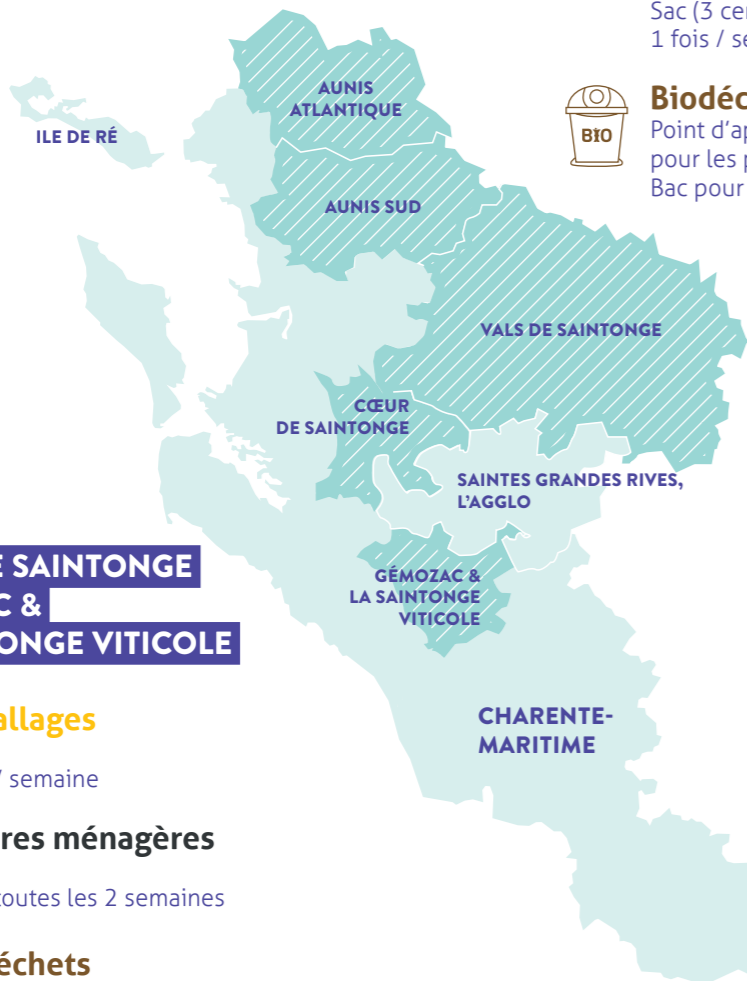
Modes et fréquences

AUNIS ATLANTIQUE AUNIS SUD

Emballages
Bac individuel / sac (3 centre-villes)
1 fois / semaine

Ordures ménagères
Bac individuel
1 fois toutes les 2 semaines
Sac (3 centre-villes)
1 fois / semaine

Biodéchets
Point d'apport volontaire pour les particuliers
Bac pour les professionnels



CŒUR DE SAINTONGE GÉMOZAC & LA SAINTONGE VITICOLE

Emballages
Sac
1 fois / semaine

Ordures ménagères
Bac
1 fois toutes les 2 semaines

Biodéchets
Composteurs individuels

VALS DE SAINTONGE

Emballages
Bac collectif / borne gros volume
1 fois par semaine
Sac (10 communes)
1 fois toutes les 2 semaines

Ordures ménagères
Bac collectif / borne gros volume
Sac (10 communes)
1 fois par semaine

Biodéchets
Bac collectif à St Jean d'Angély
Compostage sur les autres communes

SUR TOUT LE TERRITOIRE

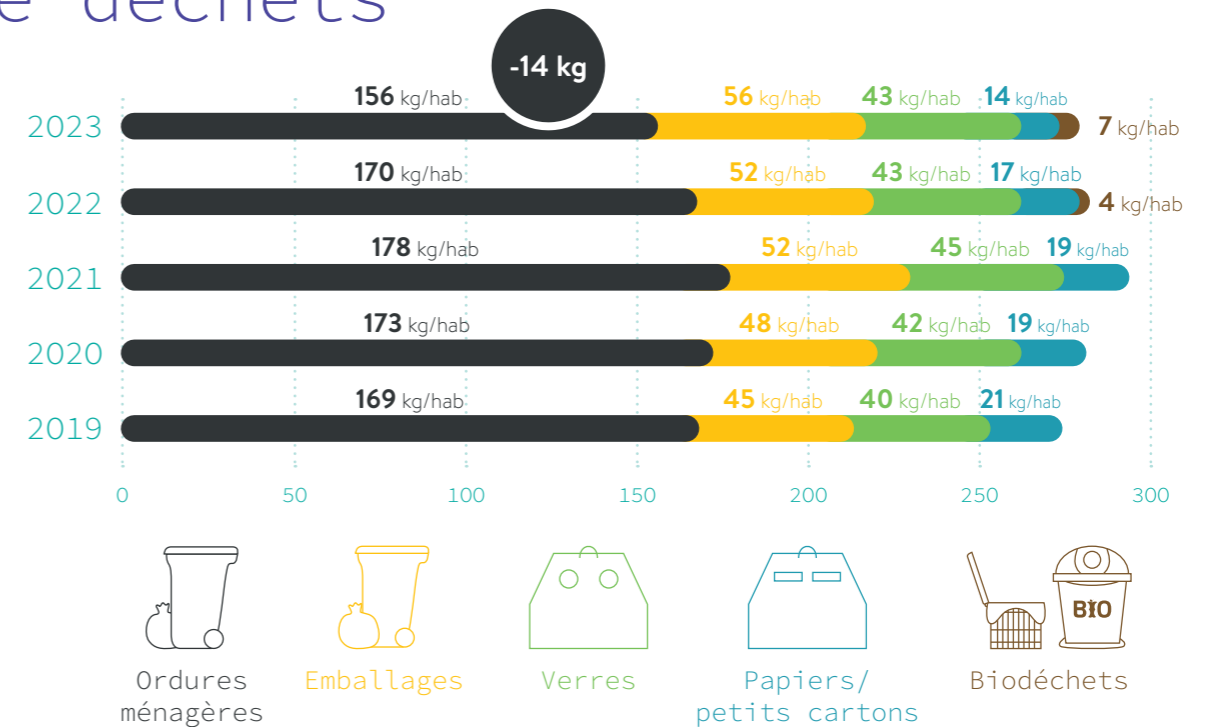
Verres
Points d'apport volontaire

Papiers/petits cartons
Points d'apport volontaire

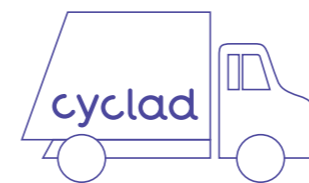
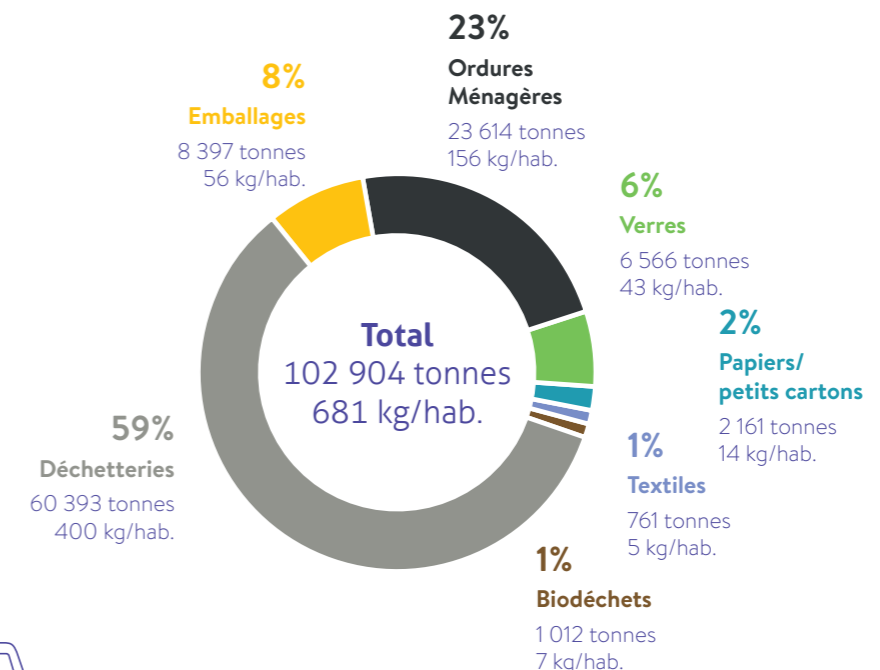
Textiles
Bornes Le Relais
lerelais.org et refashion.fr

L'évolution

de la production de déchets



La répartition



La collecte

Exploitation du service



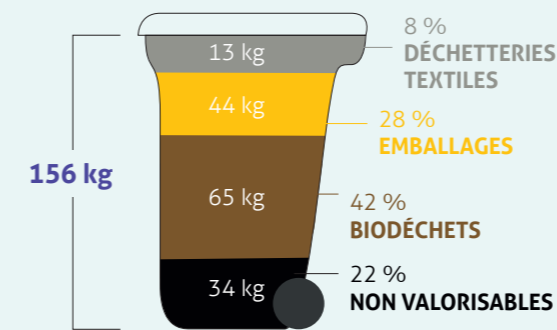
Focus

Que reste-il dans le bac noir ?

En septembre 2023, 35 échantillons d'ordures ménagères représentatifs des 5 EPCI adhérents à la compétence collecte et déchetterie ont été prélevés et analysés avec la méthode MODECOM de l'ADEME. Cette caractérisation permet de connaître très précisément la part de déchets non triés dans les bacs/sacs noirs.

La production par habitant a baissé de 15 kg entre 2017 et 2023. Pourtant, il reste 78% de déchets recyclables dans les poubelles : 42% de biodéchets et gaspillage alimentaire et 36% de matériaux recyclables ou à déposer en déchetterie.

78% de déchets recyclables non triés en 2023



Composition d'une poubelle type en 2023 (en kg/hab.)

Trier 65 kg/hab./an de biodéchets et limiter le gaspillage alimentaire, permettrait d'éviter de transporter, enfouir ou incinérer 10 000 tonnes par an.

Trier les emballages, le verre, les papiers et petits cartons, soit 44 kg/hab./an, permettrait d'économiser 2 223 363 euros par an.

Il est nécessaire de poursuivre les actions de sensibilisation et de suivi qualité en faveur de la réduction des ordures ménagères en encourageant en priorité le tri des biodéchets et des emballages.

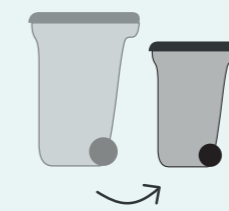
La collecte incitative

en Cœur de Saintonge et Gémozac et la Saintonge Viticole

Au 1^{er} janvier 2023, ces territoires ont fait un grand pas en faveur de la réduction des déchets avec la mise en place de la collecte incitative. Cyclad encourage le tri et le compostage en collectant plus souvent les emballages (toutes les semaines) que les ordures ménagères (toutes les deux semaines) depuis 2016.

50 réunions de travail ont été effectuées entre les équipes Cyclad et le prestataire de collecte.

Ordures ménagères



-20,6%
134 kg/hab/an

-30,2%
136 kg/hab./an

Emballages



+43,6%
43 kg/hab/an

+50,1%
53 kg/hab./an

Cœur de Saintonge

Gémozac & La Saintonge Viticole

Les biodéchets

À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets à la source devient obligatoire pour tous.

Le tri des biodéchets à la source est l'un des enjeux majeurs de la réduction de nos poubelles d'ordures ménagères. Les biodéchets sont les épluchures, restes de repas, marc de café, etc. Composés à 80% d'eau, ils sont biodégradables et sont la base d'un compost de qualité. Or, ils représentent encore près de 30% de nos poubelles d'ordures ménagères.

Après 10 ans d'équipement en composteurs individuels, Cyclad poursuit son engagement en faveur du tri des biodéchets à la source en déployant la collecte séparée auprès des professionnels (2017) puis des particuliers (tests depuis 2018). (voir p.14 Modes et fréquences)

Les biodéchets issus de la collecte séparée sont traités en plateforme de compostage pour être utilisés localement en compost en agriculture. A la maison, le compost obtenu constitue un engrais naturel et organique.

En 2023

3 288

kits de tri des biodéchets distribués

678

actions menées par les équipes



Aunis Sud

418 tonnes



122 bornes d'apport volontaire



5 346 foyers équipés soit 39%



130 professionnels (cantines, EHPAD, restauration, ...)

Aunis Atlantique

308 tonnes



91 bornes d'apport volontaire



4 593 foyers équipés soit 37%



69 professionnels (cantines, EHPAD, restauration...)



Saint-Jean-d'Angély

137 tonnes



130 bacs collectifs
40 professionnels



1 071 foyers équipés soit 30%

Gémozac & La Saintonge Viticole

58 tonnes



5 704 foyers équipés en composteurs soit 88%



51 professionnels

Cœur de Saintonge

91 tonnes



2 504 foyers équipés en composteurs soit 32%



49 professionnels

Le compostage



45 665

foyers équipés d'un composteur sur tout le territoire depuis 2008

1 205

composteurs distribués en 2023

140

établissements équipés d'un composteur collectif (écoles, collèges, lycées, maisons de retraite...)

Les déchetteries

et centres de valorisation

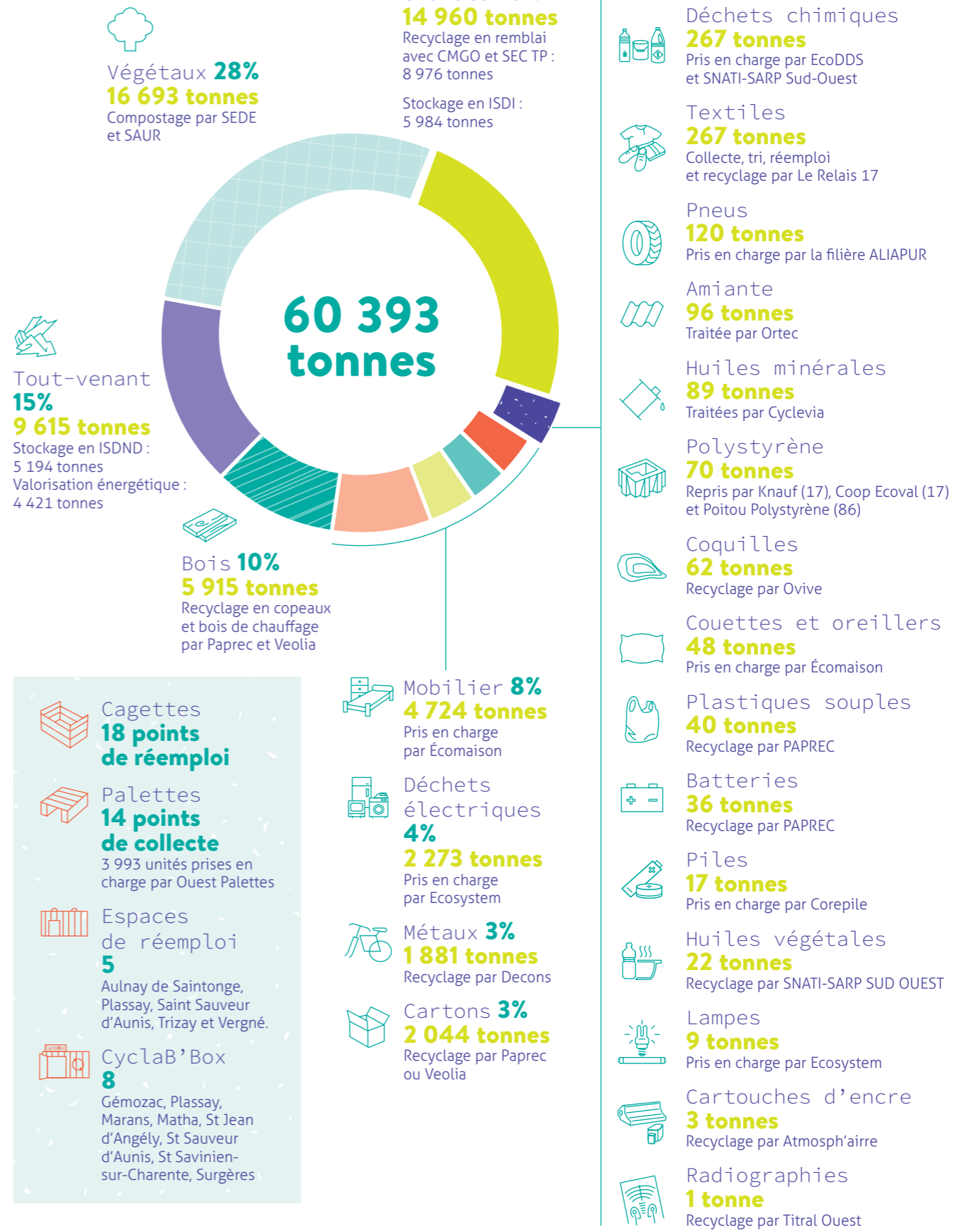
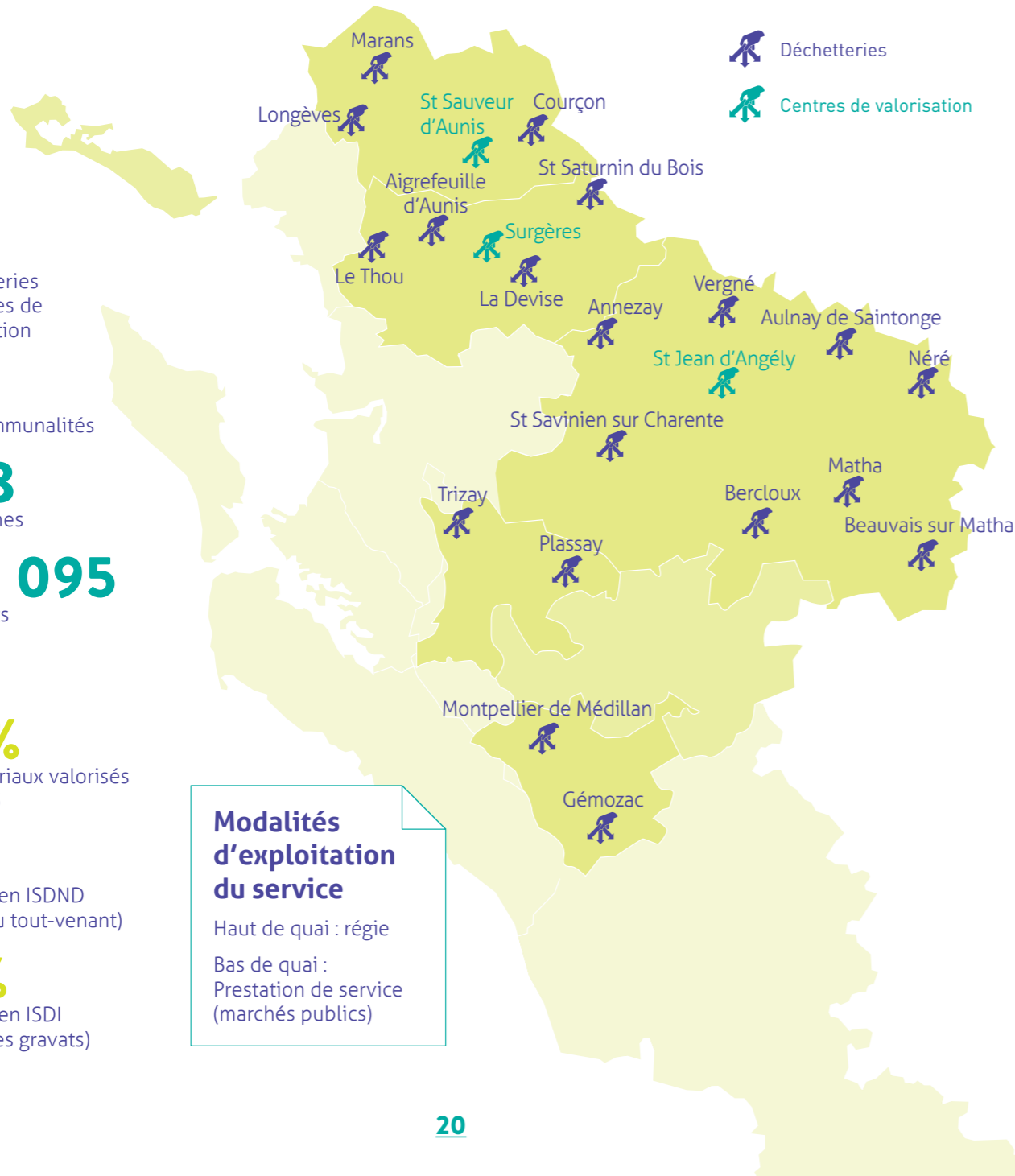
Les déchetteries réceptionnent 59% des déchets produits sur le territoire. Elles se transforment pour accueillir jusqu'à 50 filières et sous-filières de tri, de la valorisation et du réemploi. La construction de la déchetterie de demain est en route. Cyclad dispose de 19 déchetteries et de 3 centres de valorisation nouvelle génération qui accueillent toutes les filières de tri et une zone de réemploi centrale de 140 m² : la Cyclab'Box.

- 22** déchetteries et centres de valorisation
- 5** intercommunalités
- 188** communes
- 151 095** habitants
- 81%** de matériaux valorisés en 2023
- 8%** stockés en ISDND (54% du tout-venant)
- 11%** stockés en ISDI (39% des gravats)

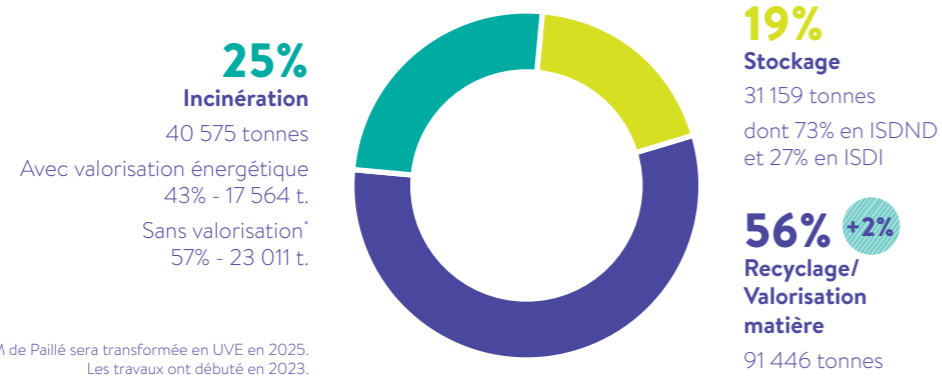
Modalités d'exploitation du service

Haut de quai : régie

Bas de quai : Prestation de service (marchés publics)



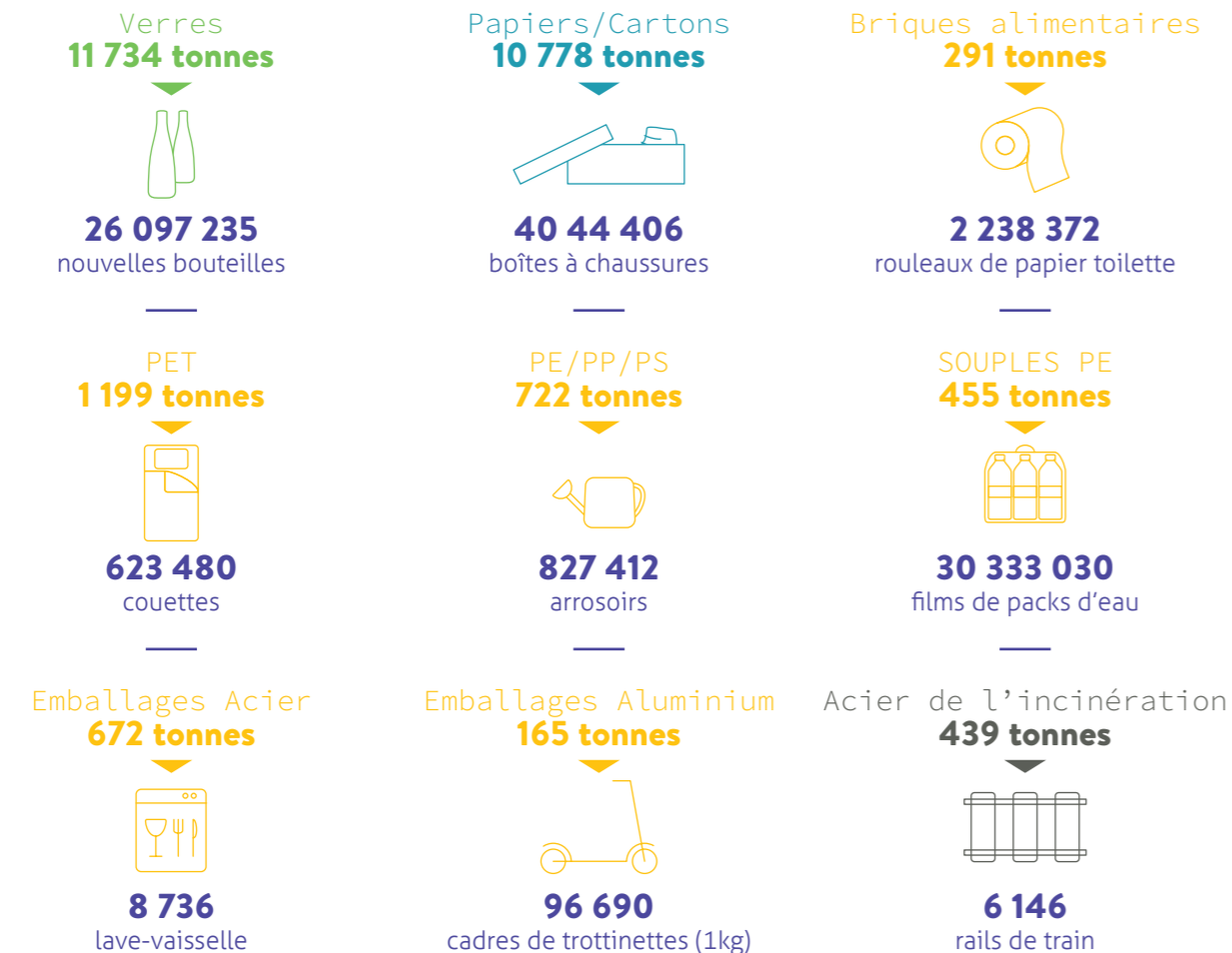
Modes de traitement des déchets



*L'UIOM de Paillé sera transformée en UVE en 2025. Les travaux ont débuté en 2023.

Des matériaux recyclés

Les matériaux triés sont conditionnés, envoyés vers des usines de recyclage en France et en Europe pour être transformés en nouveaux objets de la vie quotidienne.



Trois sites de valorisation

Surgères

4 activités : collecte, transfert, mécanique, maintenance

37 agents (Cyclad)

22 000 m²

1 000 m³
Capacité maximale de stockage instantanée de matériaux secs

1 000 m³
Capacité maximale de stockage instantanée OMR* / fermentescibles

Déchets réceptionnés
Emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés

Centre de collecte
5 bennes traditionnelles
5 camions robotisés
1 camion robotisé biodéchets
1 laveuse

Provenance des déchets
Charente-Maritime

2 quais de transfert
automatiques des emballages et des ordures ménagères



Chermignac

63 100 tonnes

81 229 m²

9 emplois (Veolia)

Déchets réceptionnés
Végétaux, bois, papiers, cartons, verres, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), métaux, gravats, emballages issus de la collecte sélective, ordures ménagères et assimilés, Déchets Industriels Banals (DIB), Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA).

Provenance des déchets
Charente-Maritime

Tri robotisé
Déchets d'Équipements d'Ameublement

Tri du bois en 2 catégories
classe A et classe B

Broyage
bois et végétaux

Chaîne CSR (Combustible Solide de Récupération)

Tri des DIB et du tout venant
de déchetterie

Contrôle qualité et transfert
Cartons, Gravats, Verre, Métaux, OMR* + EMB* + Papiers/petits cartons

*OMR : Ordures ménagères résiduelles
*EMB : Emballages

Paillé

1 unité d'incinération
d'une capacité de
30 000 tonnes/an

12 emplois (PAPREC)

19 agents (Cyclad)

33 800 m²

Déchets réceptionnés
Emballages, ordures ménagères, papiers de bureau, polystyrène.

Centre de collecte
5 bennes traditionnelles
2 camions robotisés
1 camion robotisé biodéchets
1 laveuse

Provenance des déchets
Charente-Maritime

Focus

Nouvelle Unité de Valorisation Énergétique en 2025

Capacité : 30 000 tonnes d'ordures ménagères traitées localement chaque année.

Turbine pour valoriser l'énergie produite en électricité (1,1 MWh en puissance instantanée) pour les besoins électriques de l'installation (0,4 MWh), le reste sera vendu à un fournisseur d'énergie (soit 5 GW/an).

Source d'énergie renouvelable : 5 à 6 MWh d'énergie thermique sous forme d'eau chaude disponible toute l'année (soit 40 GW/an).

30 000 tonnes d'eau potable économisées par le nouveau process.

24 M€ investis pour une durée de vie estimée de 40 ans.

Durée des travaux : 18 mois à compter de juin 2023.

Un territoire labellisé Économie Circulaire

La démarche

Les élus du Syndicat Mixte Cyclad se mobilisent depuis 15 ans en faveur de la réduction des déchets et de la transition vers une économie circulaire.

Premier outil de pilotage, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est élaboré pour 6 ans et engage la mise en œuvre de 25 actions pour réduire la production de déchets. Ces actions sont menées par les équipes et les acteurs locaux partenaires.

Les élus ont souhaité aller plus loin dans la démarche pour développer l'économie circulaire sur le territoire. Ainsi, depuis 2017, le service public Cyclad, dispose de son laboratoire d'innovation en économie circulaire, CyclaB, et d'un tiers-lieu dédié depuis 2021 (page 26 à 29).

Cette ambition est reconnue par l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique à travers la labellisation "Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet" en 2014, puis dès 2020 avec le programme "Territoire Engagé Transition Écologique" et le label Économie Circulaire.



Les objectifs



ORDURES MÉNAGÈRES

Réduire à **150kg/hab/an** (territoire collecte)



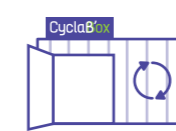
EMBALLAGES

+30% d'emballages collectés. Les collecter plus souvent que les ordures ménagères



BIODÉCHETS

Proposer à **100% des foyers** une solution de tri des biodéchets



DÉCHETTERIES

Installer des **espaces de réemploi**



CYCLAB

Développer des **filères locales** de recyclage et créer de l'**emploi**



PORTER LE PROJET

à l'échelle **du territoire**



ANIMER

un **lieu dédié** à l'économie circulaire pour tous



S'ENGAGER

dans le **référentiel** de l'ADEME économie circulaire

Les outils

CYCLAB

Laboratoire d'innovation en économie circulaire

- **Valoriser** les opportunités économiques du territoire
- **Former** et **accompagner** les collectivités et entreprises
- **Transformer** les déchets en matériaux ressources
- **Créer** des emplois et des produits à valeur ajoutée

L'ATELIER CYCLAB

Tiers-lieu ouvert à tous

- Réunir et concentrer les initiatives
- **1 800 m²** dédiés à l'économie circulaire
- **4** laboratoires partagés pour valoriser la matière
- Une matériauthèque, un espace de co-working, une salle de formation, une salle de conférence

TROPHÉES CYCLAB DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Récompenser les projets innovants en Aunis - Saintonge
- Soutenir les porteurs de projets

PLPDMA

- **8** axes de travail
- **25** fiches actions

DIAGNOSTIC ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DES OBJECTIFS INTÉGRÉS AUX DÉMARCHES TERRITORIALES

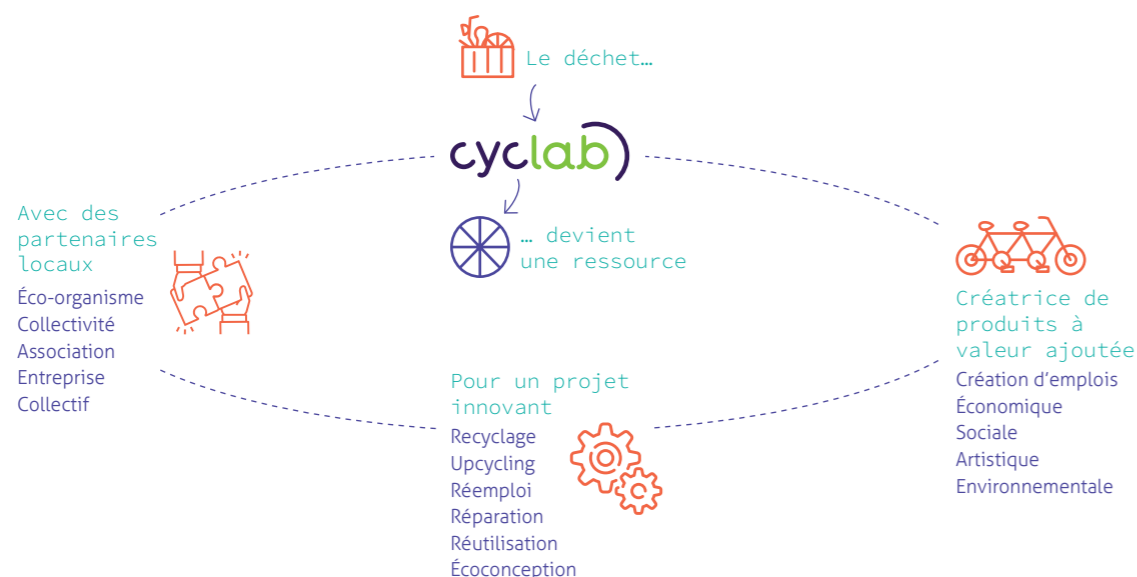
- Co-signature des CRTE Aunis Atlantique et Aunis Sud
- Participation aux PCAET, PAT...
- Chartes Collectivités exemplaires



Cyclab

Laboratoire d'innovation en économie circulaire

Créé en 2017, Cyclab est un facilitateur entre Cyclad et les acteurs du territoire engagés dans l'économie circulaire. Cyclab valorise de nouvelles opportunités économiques en transformant les déchets en matériaux ressources.



Des dispositifs sur-mesure

Cyclab soutient les porteurs de projets innovants sur son territoire grâce à des dispositifs d'accompagnement sur-mesure pour la création d'entreprise, le sourcing de la matière ou la mise en réseau.

Le Club Cyclab

Le réseau économie circulaire

Pour qui ?

Les lauréats des Trophées Cyclab, les partenaires, les entrepreneurs du territoire qui souhaitent bénéficier de l'écosystème Cyclab.

Pour quoi ?

- Un programme d'événements : ateliers, rencontres thématiques, voyages circulaires, afterwork...
- Un soutien au sourcing de la matière : déchetteries, entreprises et matériau-thèque
- Des partenariats et des affaires
- Une newsletter

Les Trophées

Les Trophées Cyclab de l'économie circulaire, créés en 2019, récompensent des porteurs de projets sur le territoire Aunis-Saintonge. Les projets retenus utilisent de la matière détournée, sont viables économiquement, innovants et implantés sur le territoire. Les lauréats bénéficient d'un accompagnement d'un an afin de mettre au point des produits upcyclés.

Les entrepreneurs

Projets étudiants

LYCÉE DU BOIS

- Réalisation de pupitres poétiques pour la Mairie de Surgères par 8 étudiants encadrés par Audrey Pluchon Design. / Accueil d'une stagiaire.

CAMPUS DE L'ALIMENTATION ENILIA-ENSMIC

- Création d'une glace bio et anti-gaspi – récompensée par le Concours Fou d'ID.
- Création de spiritueux anti-gaspi avec Disent-Elles – récompensé par le Concours Fou d'ID.

CAMPUS INNOV

- Participation à 3 comités de sélection des étudiants-entrepreneurs. / Expert à l'Hackathon doctorants-enseignants.

EIGSI

- Diagnostic de la faisabilité d'une filière de consigne de contenants en verre en Charente-Maritime avec Verre Maritime.
- Diagnostic de la faisabilité d'une collecte des plastiques des professionnels à Surgères avec Veolia.

EXCELIA

- Workshop avec Charentes Tourisme pour les trophées de la JET : 25 étudiants.

LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

- Visite inspirante de l'Atelier Cyclab pour 15 étudiants de l'IAE en master Sciences pour l'Environnement.
- Études de cas avec Atelier PUMM et Carasel par 15 étudiants de l'IAE en master Sciences pour l'Environnement.

ACCUEIL D'UN DOCTORANT du laboratoire ESO CNRS de rudologie du Mans, sur le sujet de la relocalisation des flux de déchets et la capacité de fabrication d'un territoire.

Des projets primés en 2023

- | | | |
|---|--|--|
| BITI
Lauréat des initiatives inspirantes Recita | Disent'Elles
Lauréates des Têtes de la JET | L'Éco-Errante
Lauréate Régale Nouvelle-Aquitaine |
|---|--|--|

32

structures accompagnées par Cyclab en 2023.

165 000 €

Chiffre d'affaires généré par les porteurs de projets grâce à Cyclab en 2023.

Quelques réalisations



Agencement des Capitaineries de St-Martin-de-Ré et Marans en matériaux de réemploi pour le Département de la Charente-Maritime.

Par **L'Empreinte du Bois** et **Audrey Pluchon Design**



Construction d'un vélo cargo Café et Réparation de cycles.

Par **Véloplodine**



Structure zéro déchet et durable destinée à l'événementiel.

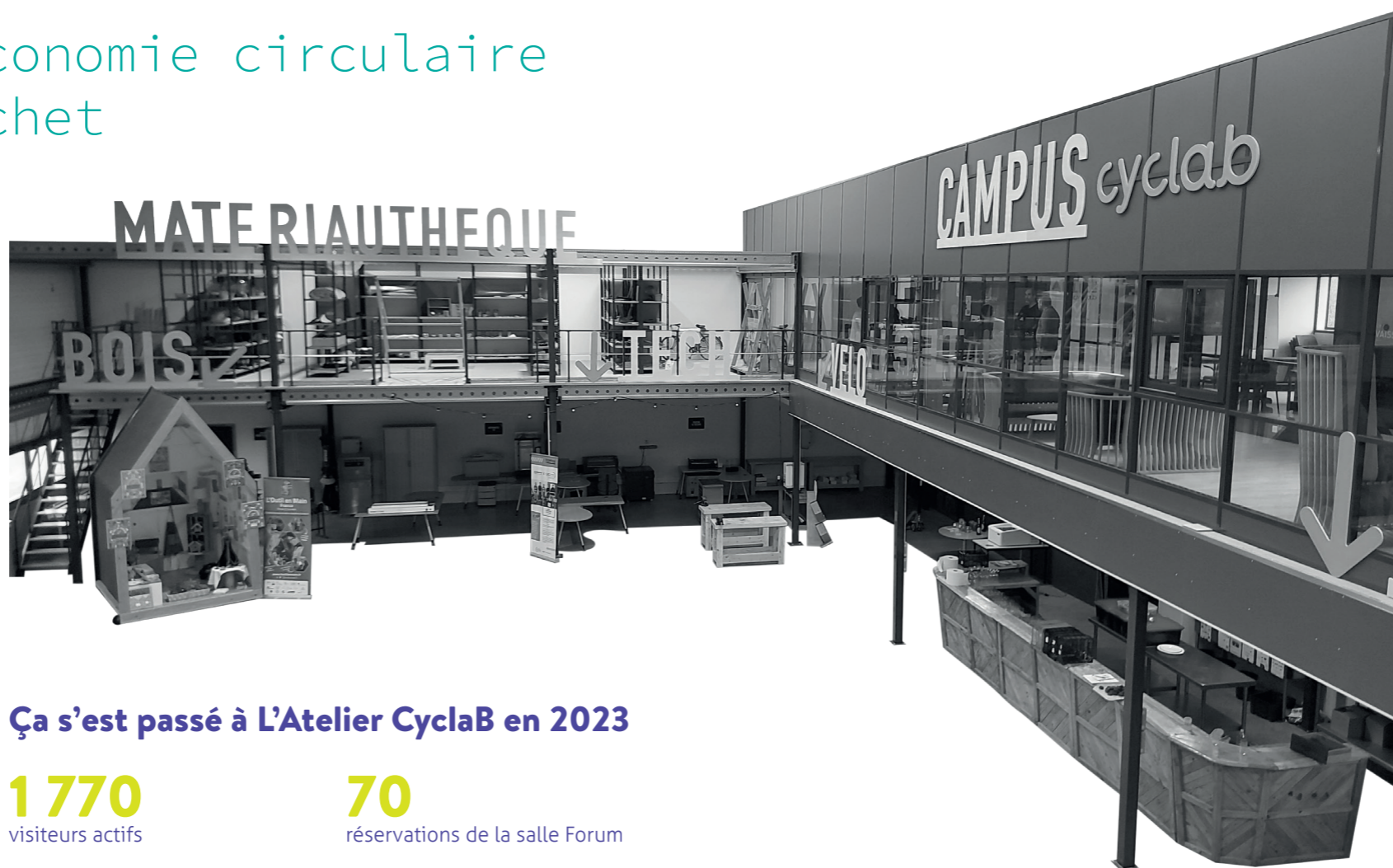
Par **Sintaa**

L'Atelier Cyclab

Maison de l'économie circulaire et du zéro déchet

Inauguré le 21 octobre 2021, l'Atelier Cyclab est le premier tiers-lieu dédié à l'innovation en économie circulaire porté par une collectivité. Il accueille les acteurs de l'économie circulaire et du zéro déchet du territoire, notamment les lauréats des Trophées Cyclab, du club et les étudiants.

L'Atelier Cyclab propose aussi des formations, des rencontres entrepreneuriales et des ateliers grand public.



Un tiers-lieu vivant, ouvert à tous, pour entreprendre et se former en économie circulaire

4 agents

1 800 m²

4 labos

Bois (scie ruban, toupie, dégauchisseuse...); Agroalimentaire (four professionnel, cellule de refroidissement...); Tech (imprimante 3D, brodeuse numérique, laser, graveur...); Vélo

Matériauthèque

4 bureaux

1 espace de coworking

1 salle de formation

Ça s'est passé à L'Atelier Cyclab en 2023

1 770

visiteurs actifs

70

réservations de la salle Forum

130

événements (ateliers professionnels, workshops, groupes de travail...)

151

jours d'utilisation du labo Bois

110

jours pour le labo Agroalimentaire

15

ateliers zéro déchet et 142 personnes sensibilisées

87

jours pour le labo Tech

12

visites inspirantes de collectivités

1

cantine éphémère

Des conférences (Vélopoldine, Nature Environnement 17)

L'Atelier hors les murs

Les voyages circulaires

S'enrichir de l'expérience des autres, connaître son écosystème, découvrir des activités en allant visiter des lieux de production en économie circulaire. En 2023, deux voyages ont été organisés : un pour les acteurs du bois et de la construction et un à la rencontre des porteurs de projets en Cœur de Saintonge.

L'ATELIER
INNOVATION EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ZÉRO DÉCHET **cyclab**

Les partenaires

- Intercommunalités adhérentes : Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac & La Saintonge Viticole, Vals de Saintonge, Ile de Ré et l'Agglomération de Saintes.
- Région Nouvelle-Aquitaine.
- Union européenne (programme LEADER) et État (ADEME).
- Entreprises : Brangeon Environnement, CMGO, Eiffage Route, Huhtamaki, Paprec CRV, Paprec Énergies, Veolia.
- Structures d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprise : Action'elles, ADI, Campus Innov, COAPI, J'adopte un projet, Odacio, Pop Incub, Pole Innovation Saintes.
- Enseignement supérieur : Campus de l'alimentation ENILIA-ENSMIC, EIGSI, Excelia, Lycée polyvalent du Pays d'Aunis, La Rochelle Université.
- Associations et lieux : L'Outil En Main, La Caale, Le Comptoir Local - Aunis Marais Poitevin

Chapti Atelier Vélo

L'Atelier Cyclab accueille aussi des associations en lien avec l'économie circulaire. En 2023, Chapti Atelier Vélo rejoint l'Outil En Main, déjà hébergé par le tiers-lieu.

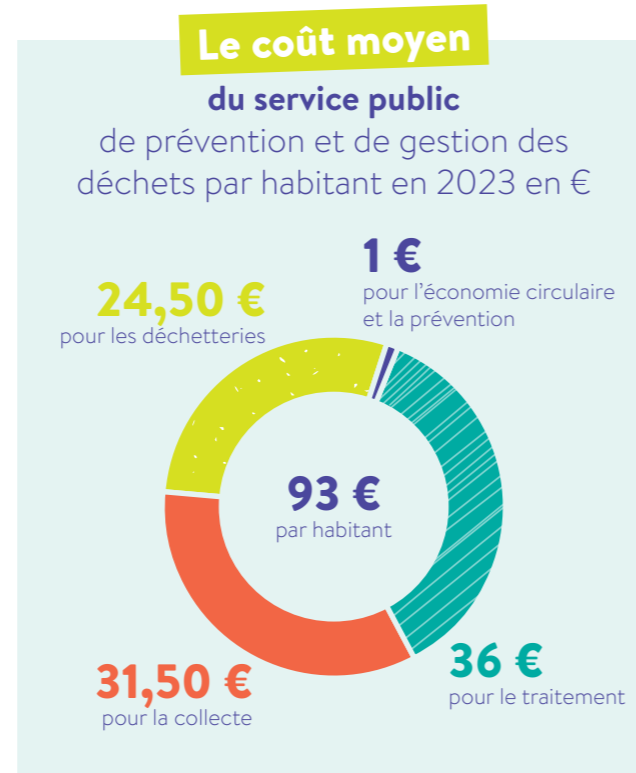
Membre du Club Cyclab, Chapti Atelier Vélo a détourné 38 vélos et réalisé deux ateliers de réparation à destination du grand public.

Les enjeux financiers

L'évolution du coût de la gestion des déchets concerne toutes les collectivités en France. Sa hausse est majoritairement liée à l'augmentation constante de la fiscalité imposée par l'État et aux coûts de traitement des déchets non recyclables. Sur notre territoire, cette évolution est amortie grâce aux efforts de tous en faveur du tri et de la réduction des déchets. Le tri des biodéchets est au cœur de ces enjeux pour réduire nos déchets enfouis et incinérés.

La cotisation progresse de 3,50€/habitant passant ainsi de 89,50€/habitant/an en 2022 à 93€/habitant/an en 2023.

Le coût de nos déchets

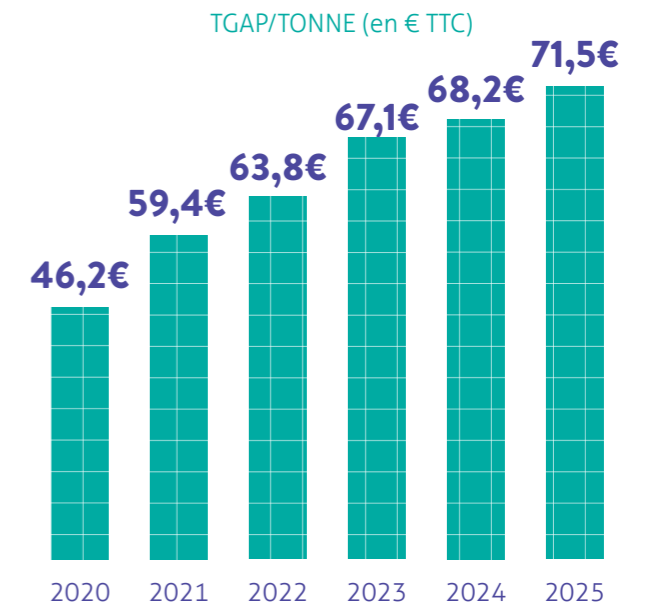


La hausse de la taxe générale sur les activités polluantes

Fixée par l'État, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) s'applique sur les tonnages de déchets contenus dans les sacs noirs d'ordures ménagères et le tout-venant de déchetterie destinés à l'enfouissement. Plus la quantité de ces déchets augmente, plus la taxe payée par la collectivité est élevée. **Elle passe de 46,20 € TTC par tonne de déchets enfouis en 2020 à 71,50 € TTC en 2025.**

Cette taxe ne concerne pas les déchets des filières de recyclage correctement triés par les ménages et les professionnels : les emballages, les biodéchets, les papiers/petits cartons, les verres, les textiles et les autres déchets triés en déchetterie.

Il est donc important de trier pour maîtriser la hausse des coûts de gestion des déchets imposée par la législation.



L'augmentation des coûts de traitement des déchets non recyclables

Le service public Cyclad dispose d'une capacité de traitement des déchets non recyclables qui couvre 2/3 des tonnages des ordures ménagères produites avec l'usine de Paillé. Pour le tiers restant et le tout-venant de déchetteries (non recyclable également), Cyclad dépend à 100% d'opérateurs extérieurs pour l'incinération et l'enfouissement. Ces coûts sont en constante augmentation.

Sans le tri, le coût de traitement de nos déchets serait 40% plus élevé

Les enjeux financiers

La matrice des coûts année 2022

La matrice des coûts est un cadre de présentation standardisé des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets proposé par l'ADEME. Il permet de détailler, pour chaque flux de déchets, les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Cet outil aide les collectivités à suivre

et maîtriser l'évolution des coûts de gestion des déchets à travers leur connaissance et leur analyse comparée.

Le coût aidé correspond au coût restant à la charge de la collectivité (charges – recettes liées à l'activité déchets pour l'ensemble des flux).

Le coût aidé par habitant en €

	Ordures ménagères	Déchetteries	Biodéchets	Emballages et papiers	Verres	Autres*	Total
Coût aidé €/hab	51,7	27,2	17,2	2,2	0,7	-15,7	83,3
Production kg/hab	170	280	en cours	45	43	1	539

*Services dédiés aux professionnels ou collectivités.

Comparaison du coût aidé moyen du service rendu par habitant en €



➔ Un coût inférieur de 19,5 €/habitant par rapport à la moyenne régionale

Répartition des coûts en 2022

	Ordures ménagères	Déchets en déchetterie	Biodéchets	Emballages et papiers	Verres
Structure			4 €		
Communication			1,5 €		
Prévention			1,9 €		
Pré-collecte	1,3 €	-	6,1 €	1,7 €	0,3 €
Collecte	18,9 €	10 €	8 €	10,4 €	1,3 €
Transport	2,5 €	9 €	-	1,9 €	-
Traitement	25,3 €	9,1 €	1,1 €	10 €	-
Produits industriels	0,2 €	7,6 €	0,0 €	7,5 €	1,4 €
Soutiens	0,1 €	1,8 €	0,1 €	20,1 €	0,6 €
Aides	0,3 €	0,1 €	0,0 €	0,1 €	0,0 €

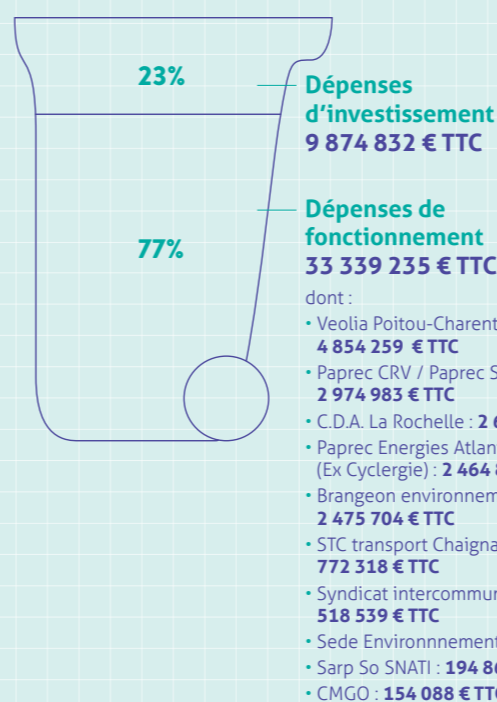
Compte administratif 2023

Le budget de l'exercice 2023 est marqué par un résultat de fonctionnement négatif de 3 683 k€ dû principalement à trois facteurs : la chute des recettes de fonctionnement liée aux cours de vente des matériaux (issus de la collecte sélective et des déchetteries), l'inflation de 4,9% qui impacte les marchés de prestations de services et l'augmentation des charges de personnel.

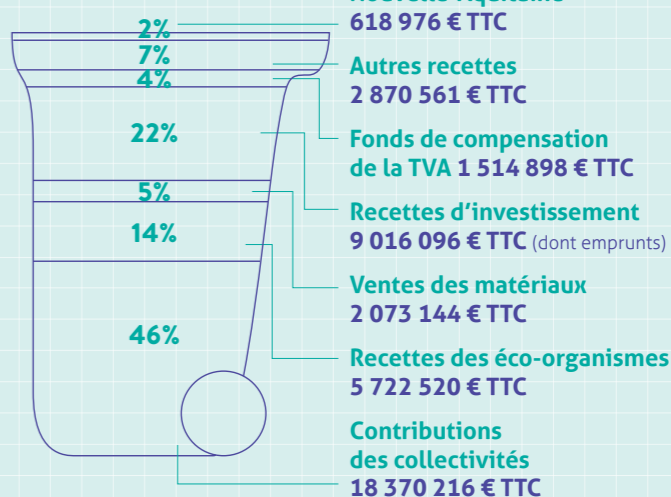
Ainsi, les dépenses de fonctionnement progressent de 25 % à 33 339 k€. Les cotisations ont été revues à la hausse soit près de +5 €/hab/an afin de faire face à ces hausses. Le budget d'investissement 2023 est légèrement excédentaire (656 k€) et correspond aux travaux de modernisation de l'outil de traitement des ordures ménagères de Paillé.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		4 564 913,82 €		6 063 934,42 €
Opérations 2022	33 339 235,14 €	29 655 800,92 €	9 874 831,71 €	10 530 610,81 €
Résultat de clôture	33 339 235,14 €	34 220 714,74 €	9 874 831,71 €	16 594 545,23 €
Restes à réaliser			17 967 500,59 €	12 000 000,00 €
Total cumulé	33 339 235,14 €	34 220 714,74 €	27 842 332,30 €	28 594 545,23 €
Résultat définitif	881 479,60 €		752 212,93 €	

Dépenses 43 214 067 € TTC



Recettes 40 186 412 € TTC



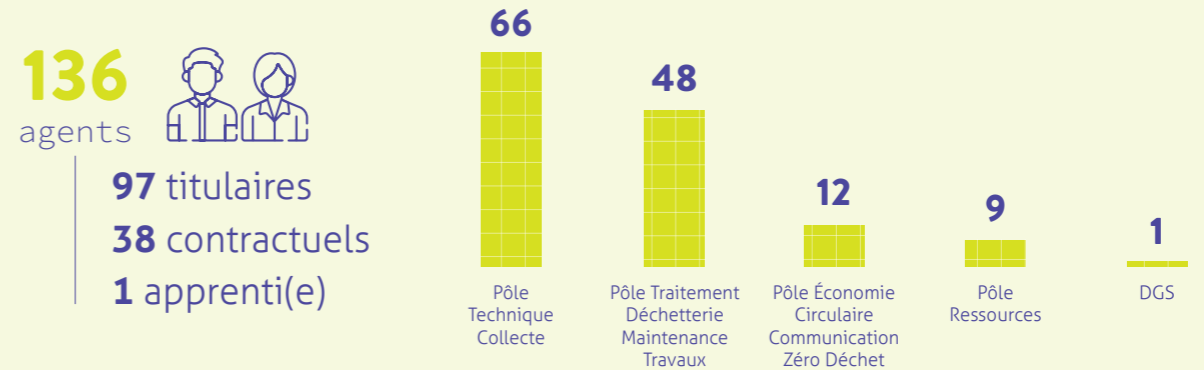
Les contributions des collectivités adhérentes représentent 46% des recettes. Le reste provient de recettes extérieures dont : 22% de recettes d'investissements, 14% des éco-organismes, 5% des ventes de matière, 4% de la récupération partielle de la TVA sur les investissements.

Les élus

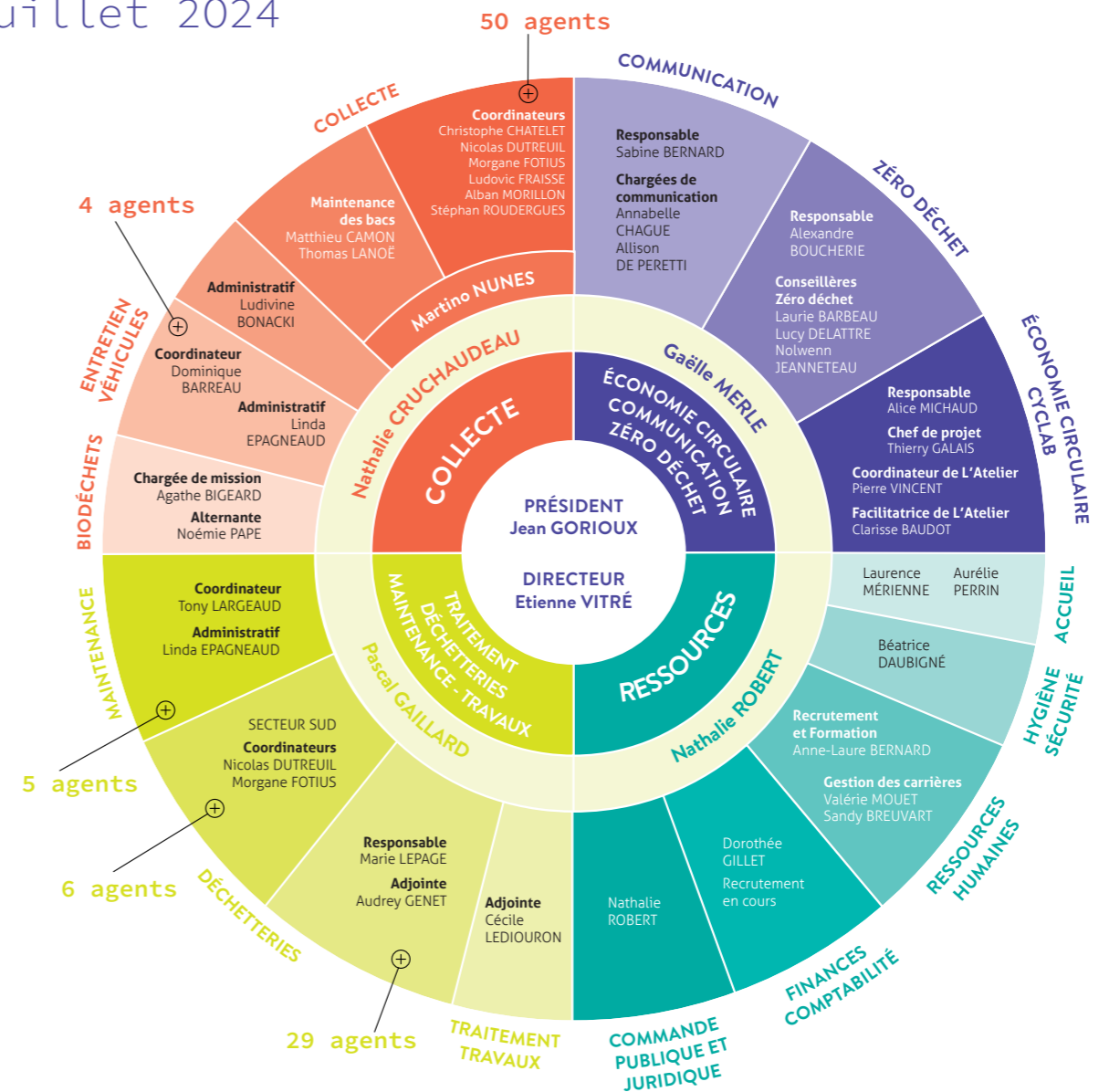
33
élus
au comité
syndical



Les agents



Juillet 2024



cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir

Syndicat Mixte Cyclad

CS70019

1 rue Julia et Maurice Marcou

17 700 Surgères

Tél. : 05 46 07 16 66

Mail : contact@cyclad.org

N° Siret : 251 701 900 00036

 @Cyclad17  @ateliercyclab  Syndicat Mixte Cyclad

cyclad.org

PEFC/10-31-3084



Conception : Instant Urbain